

**MUNICIPALITÉ DE FRANQUELIN
COMTÉ DE SAGUENAY
PROVINCE DE QUÉBEC**

PROCÈS VERBAL de la séance régulière du conseil de la Corporation Municipale de Franquelin, du **09-09-2013**, 19hr00, au complexe municipal (2^{ème} étage), 27, rue des Érables, sous la présidence du maire, Michel Levesque

Sont aussi présents :

Girard	Catherine	conseillère	siège no 6
Grenier	Steeve	conseiller	siège no 2
Grenier	Lise	conseillère	siège no 3
Moreau	Nicole	conseillère	siège no 5

Absent :

Bureau	Pierre	conseiller	siège no 1
Ross	Kareen	conseillère	siège no 4

Diane Cyr, directrice générale est aussi présente

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Monsieur Michel Levesque maire après avoir constaté que le quorum est respecté, ouvre la séance.

Res : 2013-221

2.ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Lise Grenier, conseillère, et unanimement résolu que :
L'ordre du jour soit et est accepté sans modification.

Adoptée à l'unanimité.

Res : 2013-222

3. ADOPTION DU PROCÈS VERBAL DU 12-08-2013

Il est proposé par Steeve Grenier, conseiller, et unanimement résolu que :
Le procès-verbal du 12 aout 2013 soit accepté sans modification

Adoptée à l'unanimité.

Res : 2013-223

4. DÉPÔT DE LA LISTE DE CORRESPONDANCE 2013-09

Il est proposé par Catherine Girard, conseillère, et unanimement résolu que :

D'accepter la liste de correspondance 2013-09

Adoptée à l'unanimité.

Res : 2013-224

5. DÉPÔT DE LA LISTE CHÈQUES À ACCEPTER

Il est proposé par Lise Grenier conseillère, et unanimement résolu que :

D'accepter la liste de chèques de 3137-3180

Adoptée à l'unanimité

6. DÉPÔT D'AVIS DE MOTION

Aucun dépôt d'avis de motion.

7. ADOPTION DE RÈGLEMENT

Aucun règlement à adopter

8. POUR INFORMATIONS

A : Taxes à recevoir au 05-08-2013

a) Arrérages : 13 778\$ Courant : 55 332 \$ Non échue : 92 793\$ Total de : 161 903\$

9. Suivi des dossiers

- a) Centrale Thompson et autre projet de centrale
- b) Aqueduc
- c) Projet développement domiciliaire
- d) Entretien des rues
- e) École – Point informations de Mme Catherine Girard

10. Affaires nouvelle

Res : 2013-225

A) Aide Garderie en milieu scolaire

Il est proposé par Steeve Grenier, conseiller et unanimement résolu que :

La municipalité de Franquelin, réitère par la présente son engagement, pris lors de l'adoption des prévisions budgétaires 2013, concernant le support à la garderie en milieu scolaire. La municipalité demande à la directrice générale, à ce que le montant budgété de 5000\$ soit mis dans les comptes à payer à la fin de l'année 2013, puisque cette dépense ne pourra être évaluée qu'au printemps 2014.

Res : 2013-226

B) Projet Municipalité de Franquelin «Amélioration des infrastructures et diversification des activités-Lieu de rassemblement communautaire et relais motoneige»

Attendu que : La municipalité de Franquelin de par sa résolution 2013-214, a conclu avec la MRC de Manicouagan une entente relative à la réalisation de l'initiative par un tiers organisme, le tout en référence à l'annexe 8 du document intitulé «Guide de participation du PMVI

Attendu que : De part cette entente la Municipalité de Franquelin se voyait octroyé sous certaines conditions énoncées dans le programme, un montant de 53 512\$

Attendu que : Dans le cadre des projets admissibles, la Municipalité a ciblé un projet d'amélioration des infrastructures et de diversification des activités qui sera aussi un lieu de rassemblement communautaire et un relais motoneiges.

Attendu que : Le coût total de ce projet est de 214 952\$, réparti en 2 phases sur les années financières 2013-2014

Attendu que : Les financements majeurs pour ce projet sont déjà attachés

Il est proposé par Nicole Moreau, conseillère et unanimement résolu que :

La Municipalité de Franquelin présente le projet intitulé «Amélioration des infrastructure et diversification des activités-Lieu de rassemblement communautaire et relais motoneige»

Res : 2013-227

C) Adoption des prévisions budgétaires de la Régie de Gestion des Matières Résiduelles de la Manicouagan

Il est proposé par Steeve Grenier conseiller et unanimement résolu que :

Adopter les prévisions budgétaires 2013 de la Régie des Gestion des Matières résiduelles Manicouagan ayant des revenus 6 247 852.97 des dépenses et obligations de l'ordre de 6 233 932.60\$ pour un excédent de 13 920.37\$

10. PÉRIODE DE QUESTION

Les gens présents posent leurs question M. le maire leurs donne les réponses appropriées

Res : 2013-228

11. LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par Steeve Grenier, conseiller, et unanimement résolu que :

La séance soit et est levée à 19 h40

Adoptée à l'unanimité

Michel Levesque, Maire

Diane Cyr, directrice générale